

3° *A la fin.* — La dernière note d'un groupe diffère de valeur, selon la place qu'occupe le groupe dans la suite du chant. Un groupe, en effet, peut se trouver : *a*, immédiatement avant l'émission d'une nouvelle syllabe dans le même mot ; *b*, avant un autre groupe appartenant à la même syllabe ; *c*, avant un autre mot du même membre de phrase ; *d*, à la fin d'un membre de phrase, ou d'une phrase entière.

*a.* Dans le premier cas, la note finale du groupe est note de passage, ne souffrant par conséquent après elle aucune respiration, pas même un simple arrêt, si minime soit-il. C'est le cas dit de la *Règle d'or*.

*b.* Dans le deuxième cas, la note finale est note de cadence ; le mouvement d'impulsion s'y repose comme à la fin d'un mot : 1°, sans retard sensible, lorsque les groupes sont contigus, ou séparés seulement de la largeur d'une demi-note ; 2°, avec le retard d'un temps, lorsque les groupes sont distants d'au moins la largeur d'une note, ou qu'une petite barre divise la portée.

*c.* Dans le troisième cas, on applique à la note finale du groupe ce qui a été dit plus haut de la syllabe finale des mots.

*d.* Dans le quatrième cas, on applique également aux notes ce qui a été dit des syllabes, qui, à la fin des membres de phrase et des phrases, sont retardées et suivies d'une pause de respiration. Ajoutons seulement une double remarque.

1. A la fin d'une phrase entière ou avant une grande barre, le ralentissement se fait sentir sur le groupe entier, s'il est composé de deux notes, mais sur la note finale seulement, si le groupe comprend plus de deux notes.

2. A la fin d'un morceau, le ralentissement est plus marqué et s'opère sur le groupe entier quel qu'il soit.

*Nota.* — 1. La note dentelée (*quilisma*), légère en elle-même, demande un appui de la voix avec mordant sur celle qui précède. Si avant la note dentelée se trouve un groupe de deux notes, ces deux notes sont l'une et l'autre appuyées et prolongées.

2. La petite note qui termine certains groupes est une note à demi étouffée par le fait de la prononciation d'une double voyelle ou d'une double consonne ; mais elle n'en a pas à cause de cela moins de durée que n'aurait à sa place une note